

GRAND CONSEIL

Motion Joe Genoud / André Meylan

152.06
DSJ

Modification de la loi sur la Police cantonale

(Dépôt et développement)

Nous demandons la modification de la loi du 15 novembre 1990 sur la Police cantonale en y ajoutant les nouvelles délégations de compétences aux polices communales, ainsi qu'un nouvel article stipulant la délégation de compétences attribuée par le canton aux polices communales, soit:

1. contrôles d'identité
2. contrôles de circulation
3. amendes d'ordre
4. moyens de contraintes
5. fouilles (de sécurité, sommaire, complète)
6. rapports succincts de dénonciation (stupéfiant, drogue douce)
7. rapports de dénonciation à la loi d'application du code pénal (incivilité, trouble à l'ordre public, bruit, déprédation, etc.).

Joe Genoud et André Meylan, députés
2 cosignataires

27 juin 2006